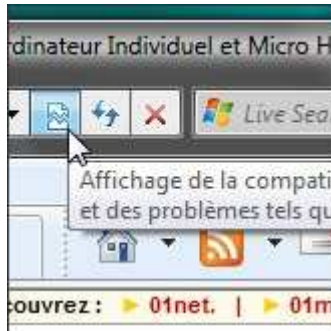


RESPECT DE LA COMPATIBILITE



Etape 2/14: Contrôlez la compatibilité

La notion de compatibilité peut revêtir différents aspects. Ainsi, Internet Explorer, qui a toujours joué les mauvais élèves en matière de respect des normes du Web, s'en rapproche désormais. Mais la compatibilité, c'est aussi la faculté d'afficher correctement les pages actuelles du Web, pour la plupart conçues pour les spécificités d'IE6 et IE7.

Aussi Microsoft a-t-il décidé d'incorporer dans IE8 deux moteurs d'affichage. Le premier respecte les normes, le second respecte l'existant. Par défaut, IE8 utilise son nouveau moteur. Mais, à la demande de l'utilisateur ou automatiquement (quand il en détecte la nécessité), le navigateur peut basculer d'un moteur sur l'autre sans redémarrer.

Astuces:

n°1 : L'icône magique

Si une page semble être mal affichée (avec des textes qui débordent des cadres ou se superposent par exemple), forcez le passage en mode Compatibilité en cliquant sur l'icône **Affichage de la compatibilité**.

n°2: Mémoire utile

IE8 mémorise automatiquement les sites sur lesquels vous avez cliqué l'icône de compatibilité afin d'afficher automatiquement les pages de ces sites en mode Compatibilité lors des prochaines visites. La liste des sites ainsi mémorisés est accessible depuis l'option **Paramètres d'affichage de la compatibilité** dans le menu **Outils**.

n°3: Forcez l'affichage en mode Compatibilité

En attendant la sortie finale de IE8, l'essentiel du Web est surtout compatible avec IE7. On peut donc se simplifier la vie en demandant que toutes les pages soient affichées en mode Compatibilité IE:

- Allez dans le menu **Outils** et sélectionnez **Paramètres d'affichage de la compatibilité**
- Cochez la case "**Afficher tous les sites Web dans Affichage de la compatibilité**"